

Archives départementales du Morbihan

Orphelinat la Providence de Lorient

1947-1980

Répertoire numérique détaillé

2751 W 1- 52

Marie Géraud ; coordonné par Marielle Duflos

2024
Vannes

IDENTIFICATION

Référence de l'inventaire :

FRAD056_00002751W

Référence service d'archives :

Archives départementales du Morbihan

Intitulé :

Orphelinat la Providence de Lorient

Dates extrêmes :

1947-1980

Niveau de description :

Fonds

Nombre d'articles :

52

Métrage conservé (ml) :

1.48

CONTEXTE

Nom du producteur :

Orphelinat la Providence de Lorient

Catégorie du producteur :

Association

Présentation du producteur :

L'orphelinat de la Providence à Lorient, fondé en 1837, dépend de la congrégation des sœurs de la Charité Saint-Louis. Le bâtiment édifié en 1886 a été détruit lors des bombardements de 1943. Reconstitué en 1950, l'établissement ferme en 1980 et est démoli en 1986.

L'orphelinat accueille des jeunes filles placées directement par le tribunal pour enfants.

Modalités d'entrée :

Versement en date du 29 février 2024.

CONTENU ET STRUCTURE

Présentation du contenu :

Ce versement comporte quelques dossiers de fonctionnement et des dossiers de jeunes filles placées entre 1950 et 1979.

CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION

Statut juridique :

Archives publiques

Modalités d'accès :

Conformément au code du Patrimoine, les documents de nature juridictionnelle concernant un mineur sont communicables après un délai de 100 ans. Les autres documents relevant de la vie privée sont communicables après un délai de 50 ans.

Modalités de reproduction :

Les documents sont reproductibles (photographie sans flash) sous réserve que leur état le permette.

INDEXATION

Matières :

enfant en garde

Géographique :

Morbihan (France) / Lorient (Morbihan, France)

Organismes :

Orphelinat La Providence (Lorient, Morbihan ; 1837-1979)

Sommaire

2751 W 1 à 13	Fonctionnement	1951-1979
2751 W 14 à 52	Suivi des jeunes filles placées	1947-1980

Fonctionnement

2751 W 1	Règlement intérieur.	1966
2751 W 2 à 5	Réglementation et correspondance.	1964-1979
2751 W 2	1964-1972	
2751 W 3	1973-1976	
2751 W 4	1978	
2751 W 5	1979	
2751 W 6	Frais d'entretien, remboursement.	1958-1979
	États des sommes dues avec listes des pensionnaires.	
	Délai de communicabilité : 50 ans (protection de la vie privée).	
2751 W 7	Subventions du conseil général.	1957-1969
	Demandes annuelles, justificatifs des dépenses (budgets et comptes rendus d'activité).	
2751 W 8	Fournitures alimentaires, achat.	1963
	Factures.	
2751 W 9	Décès d'une sœur, règlement des obsèques.	1961

2751 W 10	Effectifs : listes annuelles.	1951-1979
	Délai de communicabilité : 50 ans (protection de la vie privée).	
2751 W 11	Présence des effectifs : cahier de suivi mensuel.	1972-1976
2751 W 12	Agent de poche, répartition de l'argent de l'aide sociale à l'enfance.	1960-1968
	Listes.	
2751 W 13	Examens scolaires : cahier de suivi.	1961-1967

Suivi des jeunes filles placées

Jugements du tribunal pour enfants, ordonnances de placement, ordonnances de mainlevée de placement, procès-verbaux d'enquête préliminaire de la gendarmerie, rapports, enquêtes sociales, bulletins de naissance, certificats de baptême, certificats et carnets de vaccination, relevés scolaires, bulletins de salaire, diplôme, résumés de la correspondance envoyée, correspondance, photographies d'identité.

Les dossiers sont classés par année de naissance, puis par ordre alphabétique. Dans le cas de fratrie, le dossier est classé à l'année de naissance de la plus jeune. Certaines fratries ont un dossier commun, d'autres un dossier individuel et parfois les deux.

2751 W 14	Née en 1937.	1954
2751 W 15	Nées en 1938.	1951-1958
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 16	Nées en 1939.	1953-1960
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	

2751 W 17	Nées en 1940.	1951-1961
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 18	Nées en 1941.	1955-1967
2751 W 19	Nées en 1942.	1950-1960
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 20	Nées en 1943.	1947-1963
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 21	Nées en 1944.	1951-1963
2751 W 22	Nées en 1945.	
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 23	Nées en 1946.	1949-1967
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 24	Nées en 1947.	1948-1967
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 25	Nées en 1948.	1955-1970
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	

2751 W 26	Nées en 1949.	1951-1968
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 27	Nées en 1950.	1950-1969
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 28	Nées en 1951.	1955-1968
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 29	Nées en 1952.	1953-1972
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 30	Nées en 1953.	1954-1974
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 31	Nées en 1954.	1958-1973
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 32	Nées en 1955.	1955-1978
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	

2751 W 33	Nées en 1956.	1959-1976
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 34	Nées en 1957.	1959-1977
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 35	Nées en 1958.	1963-1976
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 36	Nées en 1959.	1962-1976
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 37	Nées en 1960.	1960-1979
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 38	Nées en 1961.	1969-1979
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 39	Nées en 1962.	1968-1978
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 40	Nées en 1963.	1968-1979
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	

2751 W 41	Nées en 1964.	1973-1980
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 42	Nées en 1965.	1973-1978
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 43	Nées en 1966.	1973-1978
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 44	Nées en 1967.	1976-1979
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 45	Nées en 1968.	1977-1979
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 46	Née en 1969.	1977-1978
2751 W 47	Nées en 1970.	1975-1980
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 48	Nées en 1971.	1978-1979
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	

2751 W 49	Née en 1972.	1978
2751 W 50	Nées en 1973.	1976
2751 W 51	Sans date de naissance.	1958-1977
	Délai de communicabilité : 100 ans (affaires portées devant les juridictions, enquêtes de police judiciaires concernant des mineurs ou la vie sexuelle des personnes).	
2751 W 52	Accueils temporaires : ordonnances de placement et ordonnances de mainlevée.	1962-1973
	Il s'agit de quelques jours de placement.	